

IA-IPR SVT

Rectorat d'Orléans-Tours  
21, rue Saint Etienne  
45043 Orléans cedex 1

Orléans, le 29 août 2022

Sophie CANTELOUBE  
Gaelle GUILLOTIN  
Jean-Marc VALLEE

à

Mesdames et messieurs les professeurs de  
sciences de la vie et de la Terre

**Objet : Lettre de rentrée 2022**

Nous vous souhaitons à toutes et tous une très bonne rentrée scolaire 2022, en espérant que vous avez profité au mieux des vacances estivales.

Nous adressons nos vœux de bienvenue dans l'Académie d'Orléans-Tours aux personnels enseignants et de laboratoire nouvellement nommés.

Pour cette nouvelle année scolaire, trois inspecteurs seront à vos côtés : madame Sophie Canteloube, monsieur Jean-Marc Vallée et madame Gaëlle Guillotin qui est de retour dans notre académie après une année passée dans l'académie de Versailles. Monsieur Stéphan Martin et madame Aurélie Menard-Parrod aideront ponctuellement l'inspection de SVT pour des visites conseils.

Nous souhaitons mettre en avant dans cette lettre de rentrée l'importance du travail collaboratif, au sein des équipes disciplinaires en lien avec le coordonnateur de discipline, mais également plus largement au sein des établissements. Ce travail d'équipe se met en œuvre au service de la réussite des élèves, de la résorption des inégalités mais également au service du développement professionnel des personnels et du bien-être à l'école de toutes et tous.

Pour nourrir la réflexion commune au sein de la discipline, dans un esprit de partage et de collaboration, nous proposerons plusieurs rendez-vous dans l'année sous forme de webinaires thématiques libres d'accès. Un premier webinaire est proposé en lien avec madame Bourget Sylvia formatrice à l'INSPE1 et responsable du master MEEF SVT2 le mardi 13 septembre de 17H30 à 18H30 sur le thème de la mission de tuteur d'étudiants en master MEEF 1 et 2. Le webinaire<sup>3</sup> est ouvert à tous les enseignants titulaires de collège et de lycée qui souhaitent obtenir des informations sur cette mission.

Un prochain webinaire ouvert à toutes et tous sera proposé avant les congés d'automne sur le thème du travail collaboratif au sein des équipes disciplinaires et notamment le rôle du coordonnateur de discipline.

---

<sup>1</sup> Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation

<sup>2</sup> Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation

<sup>3</sup> Le lien de la visioconférence est donné dans la lettre de rentrée reçue dans les établissements le 31 Août

## Enseigner au collège et au lycée<sup>4</sup>

- **Entrer dans une culture de l'évaluation**

Cette année 2022-2023 s'inscrit dans la continuité de la réflexion collective engagée l'an passé au lycée pour construire le projet local d'évaluation qui pourra évoluer suite aux retours d'expériences. Au collège et au lycée, il importe de poursuivre le travail d'articulation entre les différents types d'évaluations (formative, sommative, certificative) mais aussi de poursuivre les réflexions d'équipe sur la formalisation et l'utilisation des compétences tant disciplinaires que transversales au service d'une évaluation explicite et formatrice.

- **L'orientation comme facteur d'égalité des chances**

En complément de la circulaire ministérielle dans laquelle vous trouverez des informations pour le collège et le lycée, nous souhaitons répondre à certains d'entre vous qui nous ont interpellés sur les modalités de l'orientation post-bac en lien avec le choix de la spécialité SVT. Concernant particulièrement l'orientation des élèves vers des filières de la santé ou des classes préparatoires BCPST, nous vous rappelons l'existence de vidéos produites au sein de l'académie d'Orléans-Tours qui peuvent vous aider : la captation de l'intervention de madame Blanchard-Laumonier intervenue sur les parcours de Santé PASS-LAS lors de la Journée académique des SVT-Santé-Médecine en 2021<sup>5</sup> ainsi qu'une vidéo de l'interview de monsieur Sachet professeur de classe préparatoire BCPST au lycée Pothier à Orléans.<sup>6</sup>

Nous reviendrons vers vous plus précisément lors d'un webinaire spécifique sur cette thématique de l'orientation.

- **Développer la créativité et la sensibilité**

Dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle (EAC), la culture scientifique a toute sa place. Notre enseignement s'inscrit dans une démarche d'éducation très large, au travers notamment des parcours éducatifs des élèves, d'où l'importance du travail collaboratif. En effet, notre discipline a un rôle essentiel à jouer dans la formation des élèves, par l'apport de connaissances fiables, la compréhension des démarches scientifiques mises en œuvre et leur mise en perspective dans un objectif éducatif (santé, environnement, citoyenneté, valeurs de la république...). A l'échelle départementale des référents de culture scientifique<sup>7</sup> d'une part mais également des référents de développement durable et de l'école promotrice de santé seront à vos côtés pour vous aider tant sur les projets que pour des labellisations.

- **Une école engagée pour le bien être des élèves**

Le décret du 12 avril 2022 acte la transformation du CESC en CESCE (Comité d'Éducation à la Santé et à l'Environnement), la dimension de l'éducation au développement durable s'agrège à l'École Promotrice de Santé. Nous vous encourageons à développer les projets dans ces domaines en lien avec les travaux du CESCE. Ces projets s'intègrent aux pratiques de classe, ils sont en lien avec le développement des compétences du socle commun, des compétences psycho-sociales et permettent également aux élèves d'être acteurs dans leur territoire proche.

---

<sup>4</sup> sur la base de la circulaire ministérielle de rentrée :

<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo26/MENE2219299C.htm>

<sup>5</sup> [https://www.youtube.com/playlist?list=PLIXtCtaUhWYY3JUPIJJQ8eaf\\_AAS-7zm](https://www.youtube.com/playlist?list=PLIXtCtaUhWYY3JUPIJJQ8eaf_AAS-7zm)

<sup>6</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=EhUtOPAdQn0&t=8s>

<sup>7</sup> Liste des référents : <https://www.ac-orleans-tours.fr/sciences-en-culture-par-departement-121809>

## Se développer professionnellement, la formation continue

La formation continue des enseignants est maintenant proposée au sein de l'École académique de la formation (EAF<sup>8</sup>). Cette école est responsable du pilotage et de l'animation de la politique de formation académique en lien, entre autres, avec les corps d'inspection, l'INSPE, le réseau Canopé, l'IHE2F. L'objectif étant de rassembler tous les acteurs de la formation pour, à terme, construire une offre cohérente et structurée en parcours plus personnalisés. Le nouveau plan académique de formation est décliné en grands cycles, eux-mêmes organisés en parcours et modules. Vous pourrez ainsi établir des choix dans une perspective pluriannuelle puisque certains parcours thématiques seront proposés avec des niveaux progressifs ou avec de multiples modules qui pourront être suivis sur 2 ou 3 ans.

Les prochaines échéances de candidature :

- Septembre 2022 pour toutes les formations qui auront lieu de mi-novembre aux vacances d'hiver
- Mi-décembre début janvier 2023 pour toutes les formations qui auront lieu après les vacances d'hiver

Nous continuerons à vous informer par mail ou par voie hiérarchique des formations plus spécifiquement colorées SVT mais nous vous incitons à consulter toutes les formations sur GAIA individuel (sur le PIA). Ainsi, lors des deux prochaines campagnes d'inscription de septembre et décembre, vous trouverez notamment les formations disciplinaires suivantes. Les descriptifs et les dates figurent ou figureront sur l'application GAIA individuel.

- Argumenter en SVT : en lien avec la réforme du lycée et les épreuves écrites de la spécialité SVT, les ECE et le grand oral (professeurs de lycée en priorité)
- Coopérer et mutualiser en SVT : les rencontres se font à l'échelle des départements. L'objectif de ces rencontres, initiées l'an passé, est de développer entre pairs ses pratiques professionnelles sur des thèmes choisis par le groupe en lien avec la didactique disciplinaire et la pédagogie (tout public)
- Neurosciences et apprentissages en SVT, niveau 1 et niveau 2 sur des thématiques différentes (tout public)
- Modéliser en SVT, Programmer en SVT : formations de niveau 2
- Valoriser une sortie de terrain de proximité : la géologie en région Centre. Cette formation est proposée en département, adaptée à la géologie locale (tout public)
- La sécurité en sciences expérimentales : du laboratoire aux pratiques des élèves (professeurs de collège de SVT et de PC)
- Année de la biologie, dans ce cadre deux journées sont organisées :
  - le 09 novembre sur le campus du CNRS à Orléans, elle comprend 5 mini-conférences le matin et des ateliers dans des laboratoires l'après-midi, vous pouvez consulter pour plus d'information la page du site « sciences en culture <sup>9</sup>. »
  - mi-novembre, à l'INRAE de Tours avec une organisation comparable.

## Contribuer aux épreuves certificatives : résultats aux examens de la session 2022

Nous remercions vivement les examinateurs et correcteurs pour leur investissement et leur professionnalisme qui ont contribué à la bonne mise en œuvre des épreuves d'examen et à la réussite des élèves. Les bacheliers de la session 2022 ont réalisé pour la première fois les épreuves écrites de spécialité SVT. Les moyennes obtenues dans notre académie sont les suivantes : 11,98/20 pour l'épreuve de spécialité SVT avec 3,9/5 de moyenne pour les ECE et 8,07/15 pour l'épreuve écrite.

Le travail des correcteurs du DNB nous permet de donner la moyenne académique du sujet de SVT, elle est de 13,46/25. La moyenne de l'ensemble de l'épreuve de science (SVT-Technologie) est de 29,2/50.

---

<sup>8</sup> <https://www.ac-orleans-tours.fr/l-ecole-academique-de-la-formation-continue-123140>

<sup>9</sup> <https://www.ac-orleans-tours.fr/annee-de-la-biologie-122543>

### Remarque importante

Comme les deux années qui viennent de s'écouler, nous continuerons de vous écrire régulièrement via votre boîte mail académique. Pour la correspondance dans le cadre du travail, nous vous demandons d'utiliser l'adresse académique (prénom.nom@ac-orleans-tours.fr) qui seule vous identifie professionnellement et hors suivi de dossier particulier précisé par mail, nous vous demandons de nous adresser à tous les trois, vos courriers éventuels.

Nous vous remercions de diffuser largement ces informations dans l'équipe disciplinaire et auprès des agents de laboratoire.

Restant à votre disposition et à votre écoute, nous vous prions de recevoir, cher(e)s collègues, l'expression de notre cordial dévouement.

Sophie Canteloube

Gaëlle Guillotin

Jean-Marc Vallée

